



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-338>

Département(s) de publication : **54**

Annonce n° **26-338**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-107172

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Cnfpt - Direction de l'achat public

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 18001404502245

Ville : PARIS

Code postal : 75578

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 54

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestation de restauration du midi pour des participants aux actions de formations du CNFPT sur le site de CHALONS EN CHAMPAGNE pour le compte de la Délégation GRAND EST du CNFPT

Code CPV principal - Descripteur principal : 55300000

Type de marché : Services

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nombre d'offres reçues : 1 Date d'attribution : 05/01/26 Marché n° : 2025-1450003206-00 Agric, 3 Rue Just Berland, 51000 Chalons-En-Champagne Montant Ht : 160 000,00 Euros Renseignements

complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande Durée : 12 mois reconductibles 3 fois à compter du 01/01/2026 ou date de notification, soit 48 mois maximum.

Minimum de 10 000 euros Ht par période Maximum de 40 000 euros Ht par période Recours : Instance chargée des procédure de recours : Tribunal administratif de Nancy 5, Place de la Carrière C.O. N° 2003854036 Nancy Cedex Tél. : 03 83 17 43 43 greffe.ta-nancy@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/01/2026